

avait tendu au pays officiellement rebelle la branche d'olivier. On se demandait ce que Sa Sainteté aurait bien pu dire davantage pour ouvrir la voie à des négociations. " Que pouvais-je faire de plus? " a-t-elle dit elle-même à Mgr Touchet en lui remettant le manuscrit de son discours. En vérité, l'abbé Thellier de Poncheville avait raison : " La petite main de Jeanne a saisi la main de la France pour la conduire au pape. " Si la France ne s'y rend pas, c'est qu'elle aura retiré sa main. Dieu se chargera d'elle alors.

L'audience de ce dimanche de la Passion, 6 avril, devait avoir son épilogue. Il eut lieu à la procure des Messieurs de Saint-Sulpice. D'une parole émue, le postulateur de la cause, M. Hertzog, proclama Mgr Touchet patron et *actor* de la canonisation attendue. Il rappela que le triomphe de la cause de Jeanne coïncide avec le jubilé épiscopal de l'éloquent prélat. Mgr l'archevêque de Montréal voulut que le Canada unît sa voix à ce concert. Brièvement il déclara que la joie occasionnée par le triomphe de Jeanne rejaillira jusqu'au-delà de l'Atlantique. Le Canada n'est pas la Nouvelle-France d'Amérique, mais la Vieille France se perpétuant sur les bords du Saint-Laurent. Il faut que cette France de là-bas participe à l'allégresse de la France d'Europe. Le Canada, l'an prochain, sera représenté pour la suprême apothéose de la bergère.

Ainsi finit, dans la modeste salle à manger de la rue des Quatre-Fontaines, auprès du représentant de la France croyante, Son Eminence le cardinal Luçon, le prélude au triomphe de Jeanne commencé, dans la vaste salle du Consistoire, auprès du chef de l'Eglise catholique, Sa Sainteté Benoît XV.

Chanoine EMILE CHARTIER.

Rome, lundi 7 avril 1919.

P. S.—Le soir, au dîner, l'un de nos commensaux, l'abbé Fourrier Bounard, donna lecture du sonnet suivant composé au Forum dans le cours de l'après-midi :